

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

Séance du Mardi 11 AVRIL 2017

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

M. Patain Olivier est désigné secrétaire de séance

Membres présents

Bernigaud Roger, Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Desroches Laurent, Grillet Bernard, Grillet Jean Pierre, Guerin Yannick,, Merle Emilie, Meunier Marilyne, Patain Olivier, Philippe Catherine, Ponsot Elisabeth, Nadège Renaud, Thourault Madeleine.

Membre absent excusé : Lemoine Isabelle qui donne pouvoir à Olivier Patain

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 20 Mars 2017
- Communauté de communes Le Grand Charolais : validation des attributions de compensation
- Budget primitif 2017 de la commune et de l'assainissement
- Fixation des taux de fiscalité 2017
- Finances : proposition d'emprunt, autorisation de signature de prêt
- Installation d'antenne de téléphonie mobile
- Questions et informations diverses

Approbation du compte rendu de la réunion du 20 Mars 2017 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte rendu.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

Communauté de communes Le Grand Charolais : validation des attributions de compensation

Mme le maire rappelle au conseil municipal que lors de sa séance du 29/03, le conseil communautaire a fixé les taux de fiscalité intercommunaux suivants :

- taxe d'habitation : 18,68 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,68 %
- taxe foncière non bâties : 12,57 %
- CFE : taux cible 26,15 % avec un lissage sur 12 ans.

Mme le maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire a délibéré sur le montant des attributions de compensation dérogatoire pour la commune de Saint Yan lors de sa séance du 29 mars 2017. Elles sont fixées à 146 327 €.

Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité sur le montant des AC dérogatoires d'un montant 146 327 €.

Fixation des taux de fiscalité 2017

Mme le maire transmet en séance un tableau avec diverses simulations de taux de fiscalité communaux. Le conseil municipal, après en avoir débattu,

- délibère en fixant les taux de fiscalité suivants :

Taxe sur le Foncier Bâti : 5,74 % à l'unanimité

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 26,50 % à l'unanimité

Taxe d'Habitation : 2,25 % par 14 voix pour une abstention

Budget primitif 2017 de la commune et de l'assainissement

Mme le maire passe la parole à Olivier Patain, adjoint aux finances qui présente le BP élaboré en commission finance. Les modifications portent essentiellement sur le montant des dotations qui n'étaient pas connue lors de la préparation du budget. Les documents remis en séance ont été transmis par mail aux conseillers municipaux.

Budget principal 2017 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	739.476,67 €	739.476,67 €
Section d'investissement	463.235,73 €	463.235,73 €

Le budget prévisionnel a été élaboré en commission finances en incluant les projets suivants :

- poursuite des travaux d'entretien de voirie
- travaux de rénovation de la salle de l'ancienne cantine
- équipement de l'école avec une classe tablette

Budget assainissement 2017

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	147.060,73 €	147.060,73 €
Section d'investissement	1.012.533,74 €	1.012.533,74 €

L'année 2017 sera consacrée à la finalisation de l'étude sur le renouvellement de la station d'épuration et l'entretien courant du réseau et de la STEP.

Finances : proposition d'emprunt, autorisation de signature de prêt

1/ Emprunt

Mme le maire donne lecture au conseil de l'état pluriannuel des emprunts de la commune. Le montant des annuités pour 2017 est 41 573 €, pour diminuer à 32 533 € en 2018, 13 735 € en 2019 et 2020. La capacité d'emprunt de la commune est correcte et permet d'envisager le recours à un emprunt de 150 000 € sur le budget 2017. Les prospections auprès des organismes bancaires sont en cours. Nous sommes encore dans l'attente d'une proposition. Les demandes sont faites pour un prêt à taux fixe sur une durée maximum de 15 ans. L'idée est que le montant d'encours annuel soit proche de celui de 2017 pour assurer une stabilité budgétaire dans les années à venir, voire éventuellement pour un démarrage de mensualité sur 2018.

2/ Indemnité de fonction des élus

Il est nécessaire d'actualiser la délibération fixant les indemnités de fonction des élus au vue de l'évolution de la valeur du point. Il est nécessaire de modifier la délibération comme suit :

« à compter du 01/01/2017, les indemnités de fonction des élus sont indexées sur l'indice brut terminal de la fonction publique » sans indiquer l'indice de référence afin que la délibération soit valide sur la durée du mandat.

Le conseil délibère favorablement.

Installation d'antenne de téléphonie mobile

Dans le cadre de l'installation d'antenne de téléphonie mobile par la société Free sur la parcelle AM 515, il est nécessaire de procéder à l'extension de réseau électrique sur une longueur d'environ 250 ml. Le coût total des travaux s'élève à 26 500 € environ (estimation faite par le SYDESL). Le reste à charge (hors prise en charge Sydesl) est d'environ 15 900 € HT. Le coût sera pris en charge par la société Free sans charge pour la commune. Pour permettre cette prise en charge, il est nécessaire que le conseil prenne une délibération mentionnant le caractère exceptionnel de cette extension de réseau. L'installation de l'antenne étant réalisée dans un secteur non constructible nécessitant une extension supérieure à 100 mètres linéaires. Cet équipement ne pourra être utilisé que dans le cadre du projet d'antenne de Free. Aucun autre projet ne pourra se greffer sur cette extension. Le Sydesl facturera directement à Free le coût résiduel à sa charge.

Le conseil délibère favorablement au projet d'installation d'une antenne Free, a l'utilisation de l'article L 332.8 du code de l'urbanisme permettant la prise en charge du coût de l'extension de réseau en totalité par la société Free au vue du caractère exceptionnel du projet.

Questions et informations diverses :

1/ Assainissement

Mme le maire fait une présentation de la visite de la station d'épuration de Coublanc qui utilise une filière de traitement avec filtre de roseaux. Plusieurs membres du conseil étaient présents. Cette visite a permis de mieux comprendre le mode de fonctionnement de cette filière qui pourrait être le mode de fonctionnement retenu pour St Yan. Une relance sera faite auprès du cabinet Secundo pour la poursuite de l'étude.

2/ Emploi saisonnier

Une candidature a été envoyée à la mairie pour un emploi d'été. La perspective est plutôt de recruter un emploi aidé sur une période plus longue.

Le conseil municipal autorise Mme le maire à lancer une procédure de recrutement d'un agent en emploi aidé à hauteur de 20H00 de travail hebdomadaire.

3/ Cérémonie du souvenir

Elle aura lieu le dimanche 30 avril.

4/ Plan communal de sauvegarde

La première réunion de préparation avec EGEE a eu lieu ce matin. Il sera nécessaire de prendre un temps de présentation du dispositif à l'ensemble des élus, différentes missions sont à prendre en charge lors de la survenue d'un incident.

5/ Sysdesl

Pour information, le Sysdesl va réaliser des travaux d'enfouissement sur la route du bas.

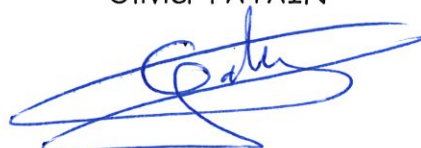
9/ Prochaines dates

Prochain conseil municipal : 15/05/2017 (ajourner suite à réunion du Conseil des maires)

Commission préparation festivités (Fête de Pentecôte et 13 /07) : 09/05 à 20H30

Mme Le Maire clôt la séance à 22h30

Le secrétaire de séance,
Olivier PATAIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Patain', is written over a horizontal line.